

De : Citoyens annonéens réunis en assemblée
depuis le 13 juillet

à : Elu(e)s du Conseil
Municipal
Annonay, le 13/09/2021

Objet : Questions au Conseil Municipal

Chères élues, chers élus,

Nous, habitants d'Annonay, souhaitons vous interpeler à l'occasion du premier conseil municipal de rentrée suite à cette période de vacances estivales.

Ce 12 juillet 2021, M. Macron a prononcé un discours en totale rupture avec nos valeurs démocratiques héritées des Lumières.

Depuis lors, des habitants ont interpellé des milliers de nos concitoyens et ont organisé une chaîne de solidarité pour répondre à la détresse de dizaines de salariés, de fonctionnaires et de parents, offrant un partage, de la chaleur humaine, de l'écoute, des conseils de droit.

La politique dite sanitaire du gouvernement de vouloir injecter une substance en phase expérimentale a généré - outre des discriminations, des tentatives d'extorsions de consentement, du chantage à tous les niveaux, un non respect avéré du code du travail, toutes choses punissables par la loi et qui le seront dans beaucoup de situations sur notre territoire. Cette violence sociétale et intra-familiale a généré énormément de souffrances que nous n'avons pu que vérifier jour après jour durant tout l'été.

Il est inadmissible que nous puissions accepter une telle zizanie, fomentée par des élites politiques, alors qu'elles se doivent constitutionnellement de veiller aux respects des valeurs de notre pays et au fondement de notre pacte social.

Ce gouvernement a, vous avez pu le constater, organisé une politique de la terreur dès la première vague épidémique du sars-cov2, au moyen des services de l'Etat, et qui a rompu là aussi avec les valeurs républicaines d' « une France une et indivisible », de la Libre circulation et du libre accès et usage des services publics, de l'Égalité en droit et d'une Fraternité pour vivre en paix ensemble.

Nous, habitants d'Annonay, républicains démocrates, interpellons l'ensemble des élus autour de plusieurs questionnements et souhaitons que notre conseil municipal se positionne face à cette politique gouvernementale anti-républicaine.

1 – Pass sanitaire : les fondements scientifiques indémontrables qui ont servi à justifier l'action gouvernementale font l'objet d'une plainte contre X pour « faux et usage de faux, escroquerie, trafic d'influence »¹. De nombreux détracteurs de hautes compétences le remettent à présent en question ex : Martin Blachier : «le pass sanitaire n'empêche pas la contamination»²

Q : Que pensez-vous acter comme décision face à cet outil de discrimination qui s'oppose à vos engagements profonds et ne se justifie absolument pas, sauf idéologiquement, tenant plus de la croyance que d'une réalité objective.

2 – Une « vaccination » dangereuse : les données de juillet de l'ANSM présentent les faits suivants : nombre cumulé de décès : 983 et 15 000 effets indésirables graves.³

1 <https://reinfoLiberte.fr/2021/08/27/plainte-contre-x/>

2 <https://tinyurl.com/8jn2ykcx> (vidéo Youtube)

3 983 décès dont 761 (Pfizer), 171 (Astrazeneca), 44 (Moderna), 7 (Jansen)

Une « injection » de cet ordre, doit donner lieu à un consentement libre et éclairé de chacun, dans le respect de la loi qui encadre une expérimentation de traitements médicaux. Ce consentement ne peut être que le fruit d' « une information LOYALE, APPROPRIÉE, CLAIRE issue d'une science impeccable. »⁴

Un article d'analyse des données statistiques sera distribué par les habitants de notre ville le jour du conseil municipal.⁵

Q : Au regard de ces données, que comptez-vous faire à présent en tant qu'humains éclairés face aux enjeux sanitaires liés à la question des bénéfiques/risques de ces produits expérimentaux ?

Par le passé, on a arrêté des vaccinations suite à un nombre de décès beaucoup plus réduit, Alors qu'est-ce qui fait qu'aujourd'hui cette campagne de « vaccination » perdure ?

3 – Ce 15 septembre, la France va vivre un drame historique.

Des millions de concitoyens vont donc se retrouver sans ressource financière, à cause d'une posture idéologique loin des faits et des vrais arguments scientifiques. A Annonay, des dizaines d'habitants vont se retrouver sans salaire et contraints à une vie d'exclu. Les habitants tentent de s'organiser pour apporter une aide solidaire, mais ils n'ont pas la puissance des pouvoirs publics.

Q : Quelles aides la commune apportera à ces dizaines de citoyens qui n'aspirent qu'à une chose : servir la nation. Une aspiration nourrie dans le respect de soi et éclairée d'arguments scientifiques probants qui mettent à mal la propagande gouvernementale.

4 – Les écoles primaires imposent encore le masque à l'école : pourtant les arguments qui s'opposent à cette stratégie gouvernementale pleuvent. De nombreux professionnels qui s'occupent du sujet de la petite enfance remettent en question ces choix. Encore une fois, ces derniers mois ont permis à nos experts de clarifier la situation en milieu scolaire. Entre temps, près de 80% des enseignants se sont vaccinés. Par ailleurs, ils n'ont pas subi jusqu'ici, plus de contamination que le reste des autres salariés. Il nous faut absolument raison garder et revenir à une vie normale pour nos enfants.

Q : la mairie exerce une influence notable au sein des écoles, que compte faire la mairie ? Nous souhaitons que M. le Maire interpelle M. le Préfet pour exiger les indicateurs liés à notre commune qui imposent une décision pareille. Nous exigeons des preuves factuelles et plus seulement subir des choix parachutés par un gouvernement, pointé du doigt pour son inaptitude à gérer cette crise sanitaire depuis le début.

5 – Un DICRIM sanitaire inadapté : Il existe au sein de nos communes un DICRIM sanitaire⁶ or la mise sous cloche vécue lors des confinements a pointé du doigt l'inadaptation du DICRIM sanitaire. Nous, habitants, sommes inquiets d'une telle situation et proposons que soient réactualisées au plus tôt les mesures initialement prévues qui apparaissent devoir être améliorées.

Q : Est-ce que les élus du conseil souhaitent mettre en œuvre une telle amélioration ?

Nous souhaitons pouvoir lire cette interpellation face aux conseillers lors du conseil municipal du 20 septembre 2021.

Nous avons conscience du court délai très court d'ici au Lundi 20, mais au vu de l'urgence des questions soulevées, nous estimons que cette parole se doit d'être officiellement entendue de toutes et tous, rapidement.

Espérant une réponse favorable, veuillez agréer Monsieur le Maire, nos salutations républicaines.

⁴ Louis Fouché, Dr à l'Hôpital la Conception, Marseille.

⁵ <https://tinyurl.com/4kz49n3a> : article : la vaccination a l'épreuve des faits, une mortalité inédite

⁶ <https://www.mairie-annonay.fr/Document-d-Information-Communal.html>



CABINET DU MAIRE

N/Réf.:
SP.CB.NS.2021-36

Annonay, le 12 octobre 2021

Dossier suivi par :
Céline BONNET

Objet : votre courrier du 13 septembre 2021

Tél. : 04.75.69.32.52
Fax : 04.75.32.28.22
E-mail :
celine.bonnet@annonay.fr

Madame, Monsieur,

Cela fera bientôt deux ans que notre pays, et plus globalement le monde entier, traverse une crise sanitaire majeure qui a bouleversé notre quotidien et a contraint l'Etat à prendre des mesures qui ont pu parfois être jugées inappropriées par certains.

A ce sujet, votre collectif de citoyens a interpellé les élus du conseil municipal de la ville d'Annonay.

Le gouvernement mène une politique de gestion de la pandémie dans un cadre légal et réglementaire. Comme vous le savez, le Maire est chargé de l'exécution des lois et règlements sous l'autorité du Préfet et ne peut donc se placer au-dessus de la loi. Il relève donc de nos obligations d'élus de mettre en place et de faire appliquer les mesures décidées et ce, quelles que soient nos opinions personnelles.

Je tiens néanmoins à vous faire part de ma compréhension dans cette période compliquée qui pour certains administrés est extrêmement douloureuse. Mon équipe et moi-même avons bien conscience que notre pays n'a jamais été aussi fragmenté et que cette crise induit de nouveaux clivages sociaux. Comme vous, nous faisons le constat quotidien que la précarité augmente et que les inégalités se creusent. C'est pour toutes ces raisons que nous avons fait de la solidarité et de la lutte contre les inégalités des axes forts de notre mandat.

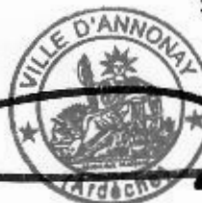
A travers ce courrier, je vous réaffirme notre volonté d'avancer ensemble, avec tous les habitants, dans un climat apaisé avec pour seule feuille de route l'amélioration continue du quotidien des annonéens.

Aussi, comme nous l'avons déjà évoqué, je vous propose que nous organisions une rencontre avec une délégation de membres de votre collectif, les adjoints et moi-même. Si vous en êtes d'accord, merci de bien vouloir prendre contact auprès du secrétariat de mon cabinet.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Mairie d'Annonay
Rue de l'Hôtel de Ville
B.P. 133
07104 ANNONAY Cedex
04.75.69.32.50
www.annonay.fr

Simon PLENET,



Maire d'Annonay